

**NOTE :** Une déclaration doit être effectuée dès que cette erreur est constatée, puis insérée et conservée dans le greffe en remplacement de la minute omise. Si plusieurs numéros **consécutifs** ont été omis, la même déclaration peut servir pour tous ces numéros.

INFORMATIONS	
Nom du notaire : _____	Code : _____
Courriel : _____	Téléphone : _____
Numéro(s) de minute omis : _____ de _____ à _____ (Omission de numéros consécutifs)	

<b>DÉCLARATIONS : Cochez la case appropriée et complétez</b> <span style="float: right;"><i>(Une seule déclaration par formulaire)</i></span>	
<b>1. Omission simple</b>	
Je soussigné(e), M <sup>e</sup> _____, notaire à _____, déclare sous mon serment professionnel :	
Que, par erreur, le(s) numéro(s) de minute _____ a (ont) été omis dans mon répertoire et qu'en conséquence, il n'y a aucun acte correspondant à ce(s) numéro(s) dans mon greffe.	
En foi de quoi, j'ai signé à _____, ce _____.	
<b>Signature</b>	
<b>2. Omission circonstanciée</b>	
Je soussigné(e), M <sup>e</sup> _____, notaire à _____, déclare sous mon serment professionnel :	
Que l'acte de _____ a été reçu devant moi le _____ bien que, par erreur, le numéro de minute _____ ait été inscrit sur ledit acte et au répertoire.	
Ce numéro n'est pas consécutif à l'inscription précédente apparaissant à mon répertoire, laquelle porte le numéro de minute _____ et, en conséquence, il n'y a aucun acte dans mon greffe correspondant au(x) numéro(s) de minute _____.	
En foi de quoi, j'ai signé à _____, ce _____.	
<b>Signature</b>	

En conséquence, je soussigné(e), déclare sous mon serment professionnel avoir effectué les inscriptions requises au répertoire et transmettre la présente déclaration sans délai au Secrétaire de l'Ordre afin de valoir aux fins de l'article 37 de la <i>Loi sur le notariat</i> . (RLRQ, c. N-3)
En foi de quoi, j'ai signé à _____, ce _____.
<b>Signature</b>
Transmettre le formulaire dûment signé au <b>SÉCRETARIAT DE L'ORDRE</b> sans délai :
Télec. : (514) 879-1923 Courriel : <a href="mailto:secretariat@cng.org">secretariat@cng.org</a>
<b>Insérer l'original au sein du greffe et conserver une copie pour les fins d'inspection professionnelle.</b>